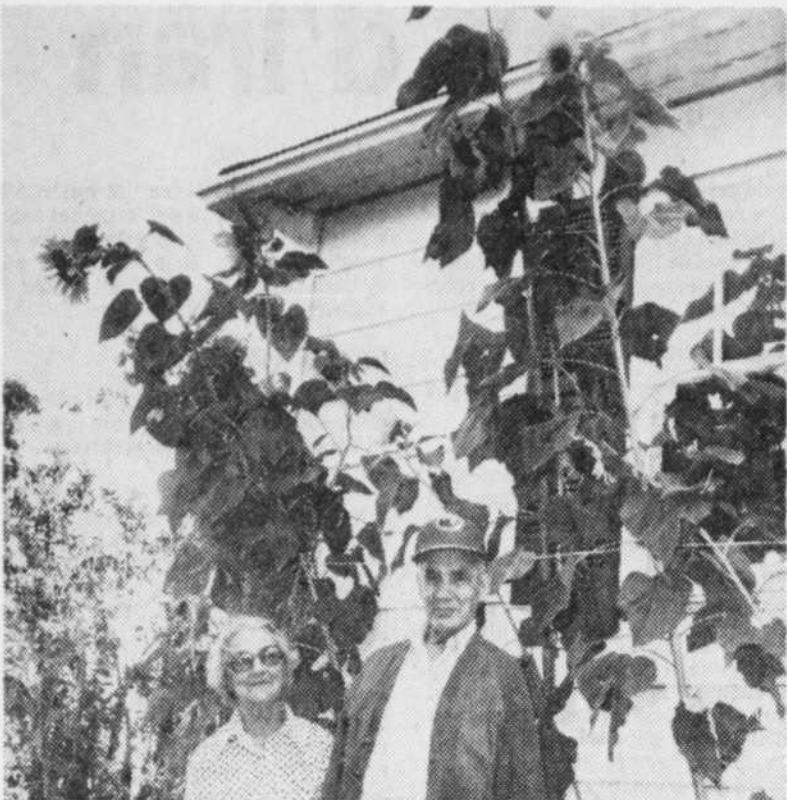


RI

dans nos régions

en bref



Tournesols géants

"Nous n'avons jamais vu cela; cette année, nos tournesols ont fait les fous!" Voilà ce qu'ont signalé au SOLEIL M. et Mme Adélar Demers, de Saint-Gilles de Lotbinière. Ces fleurs de soleil, poussant à l'est de la demeure familiale, atteignent en effet des hauteurs impressionnantes. Certaines ont dix pieds et même jusqu'à douze pieds de haut. Leur sommet excède le toit de la cuisine d'été. Par les années passées, la hauteur des tournesols n'y dépassait guère quatre pieds, raconte M. Demers qui, à l'âge de 80 ans, ne peut s'expliquer le phénomène qu'il voit cette année, alors que le sol a été plutôt sec en général.

Cinquantième des Fermières

LA POCATIERE — Fondé le 20 mars 1928, sous la présidence de Mme Charles Gagné, le Cercle des fermières de La Pocatière a célébré son 50^e anniversaire, hier. Les réjouissances ont débuté par l'ouverture de l'exposition annuelle à l'Institut de technologie agricole. Elles ont pris fin par la présentation d'une pièce théâtrale intitulée "L'ancêtre" et interprétée par des artistes amateurs locaux.

Travaux sur la route 132

LEVIS — La réfection et l'élargissement à quatre voies de la route 132 seront complétés d'ici quelques semaines dans la ville de Lévis. Mais à Lauzon, ce travail ne sera pas entrepris avant quelque temps. "La raison est bien simple, la route 132 dans Lauzon appartient à la province", a précisé le maire Jean-Marc Lessard. En rappelant que Lévis a pu bénéficier de subventions qui avaient été promises lors de la cession de la route, M. Lessard a signalé que le député actuel, M. Jean Garon, s'est engagé à faire des pressions pour que cette amélioration de la 132 soit effectuée aussi dans Lauzon incessamment.

Anniversaire des "Biscums"

THETFORD MINES — Le Mouvement rencontres de Thetford Mines (biscum) célébrera son dixième anniversaire de fondation les 16 et 17 septembre. Quinze cents personnes sont attendues aux diverses activités qui se dérouleront dans le sous-sol de l'église de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation. Les sujets qui seront traités en ateliers sont le divorce, l'adolescence, le mariage et la famille, et l'alcool et les drogues. Les prédicateurs attendus sont les Pères Jean-Guy Roberge et Jean-Claude Gilbert, de la Maison Jésus-Ouvrier, Langelier, de La Pocatière, l'abbé Ghislain Julien, et M. Christian Beaulieu.

Iron Ore et loi 101

SEPT-ÎLES — L'Iron Ore et sa filiale, le chemin de fer de la QNS&L, ont reçu leurs certificats provisoires de l'Office de la langue française. Les compagnies, qui devront compléter un questionnaire de l'office dans les prochains mois, effectueront une analyse de leur situation linguistique et la soumettront à l'office. D'ici 1981, les deux entreprises adopteront les programmes nécessaires afin de se conformer aux exigences de la loi. La direction du comité de francisation des deux entreprises a été confiée à M. Origène Tremblay, surintendant de la formation et de l'embauchage à l'Iron Ore.

Moyenne Côte-Nord

Organisateur du PQ mécontent

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — L'organisateur du Parti québécois sur la Moyenne Côte-Nord, M. Paul Cyr, de Havre-Saint-Pierre, considère que très peu de choses ont changé dans cette partie du Québec depuis les élections du 15 novembre 1976.

Pour être certain de se faire entendre, M. Cyr a publiquement menacé de faire obstruction à la candidature de l'actuel député péquiste de Duplessis, M. Denis Perron, lors d'une assemblée de mise en candidature pour le prochain scrutin général, si la situation qu'il dénonce ne change pas bientôt.

M. Cyr précise qu'il ne s'en prend pas personnellement à M. Perron, dont il fut un précieux collaborateur aux élections de 1976, mais il a choisi cette voie pour exercer ouvertement des pressions sur le député et sur le gouvernement.

Dans le langage coloré qui le caractérise, M. Cyr disait ces jours derniers au SOLEIL, que "la population de Havre-Saint-Pierre et de la région est écœurée d'être privée de services gouvernementaux et de se faire imposer des décisions sans être consultée".

M. Cyr a donné deux exemples de décisions sans consultation: les visites ministérielles, plus nombreuses que jamais dans cette partie du Québec, mais dont les horaires ont été établis à Québec ou Montréal avant de partir, et les discussions en cours entre Québec et Ottawa pour renouveler le permis des Agences maritimes, et où Québec consacre \$800,000, se dérouleraient à l'abri des oreilles des gens de la région.

En ce qui concerne les services gouvernementaux, M. Cyr trouve inacceptable l'absence de services tels le salaire minimum, la Commission des

accidents de travail, l'Aide juridique, l'Office de protection des consommateurs, et même Communication-Québec. Pour M. Cyr, si des bureaux ne peuvent être ouverts dans la région, peut-être que des fonctionnaires devraient se rendre à l'occasion pour répondre aux citoyens.

Dans le but de solutionner ce problème, M. Cyr suggère l'ouverture d'un bureau de liaison, ou une sorte de sous-bureau de Communication-Québec, afin de rendre l'information gouvernementale aux citoyens.

"Des prestataires de l'assurance-chômage dépensent leur chèque en frais d'appels interurbains pour connaître leurs droits", a lancé M. Cyr.

Militant péquiste de longue date, M. Cyr ne veut pas mettre en doute "le capitaine" (premier ministre), mais il dit critiquer "les matelots" (les fonctionnaires).

M. Cyr a avoué avoir parlé à plusieurs reprises de ces choses avec le député Perron, mais il remarque que la situation ne se corrige pas. "Le député vient nous voir souvent, et c'est sa job de le faire, mais rien ne change", a dit M. Cyr.

Le député Perron a été très réticent à aborder cette critique d'un de ses collaborateurs qu'il estime toujours comme l'un de ses amis.

M. Perron a confié au SOLEIL qu'il a déjà fait des pressions dans certains ministères pour une présence accrue des services dans la région, et il croit qu'un sous-bureau de Communication-Québec à Havre-Saint-Pierre constituerait "un minimum pour la région".

Enfin, à Communication-Québec, un porte-parole a laissé entendre que le ministre O'Neill a été informé de la situation et que des solutions diverses ont été proposées: il resterait à prendre des décisions.

Charny refuse d'adhérer à la future corporation de transport en commun

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Il est fort possible que la Rive-Sud sera dotée d'une corporation publique du transport en commun à compter du premier janvier 1979. Mais la municipalité de Charny n'en fera probablement pas partie.

Les municipalités de Lévis, Lauzon, Saint-David et Saint-Romuald se sont déjà prononcées en faveur du projet, en espérant pouvoir ainsi réorganiser complètement le transport en commun selon les besoins de leurs populations.

La municipalité de Charny, qui fait pourtant partie, depuis quelques années, du comité intermunicipal du transport, vient de décider, pour une deuxième fois, de ne pas adhérer à la future corporation. Son refus, qui était unanime en mai dernier, ne représente plus cependant la décision que d'une majorité des édiles locaux.

Les besoins de Charny sont différents de ceux des autres municipalités de la Rive-Sud. Le maire, M. Georges Lapière, a signalé au SOLEIL qu'un sondage, fait le printemps dernier, a démontré que ce dont Charny a particulièrement besoin est un lien avec Sainte-Foy. "Nous craignons d'être noyés dans le nouvel appareil administratif", a dit en outre M. Lapière.

Le conseil municipal de Charny se voit aussi frustré du fait que seulement 1 pour cent de sa population se prévaut du transport en commun alors qu'elle doit payer 15 pour cent des dépenses. Une douzaine de contribuables, présents à l'assemblée plénière du conseil, mardi soir dernier, ont approuvé d'emblée les édiles dans leur décision.

Ceux-ci, tout en n'écartant pas la

possibilité d'une ordonnance, prévoient toutefois discuter d'une éventuelle entente avec la corporation.

Décision du ministre

La mise sur pied de cette corporation, attendue depuis plusieurs années sur la Rive-Sud, ne dépend plus que d'un arrêté en conseil. L'actuel comité intermunicipal, dont le rôle se limite à percevoir les subventions pour les transmettre à l'entreprise privée, n'a aucun pouvoir. Il entrevoit pour cette année un déficit de l'ordre de \$325,000,

soit plus élevé que le précédent d'environ \$12,000.

"Nous souhaitons la mise sur pied de la corporation pour le premier janvier", a déclaré au SOLEIL le président du comité intermunicipal, M. Jean-Marc Lessard. Quant à l'absence éventuelle de Charny dans le nouveau tableau, M. Lessard a déclaré: "Nous verrons ce que le ministre des Transports décidera".

On sait que le ministre a déjà

précisé son intention de n'obliger aucune municipalité, "à moins qu'il s'agisse d'une extrême nécessité", à adhérer à une corporation de transport. Dans le cas de Charny, il semble qu'il n'y ait pas nécessité, prétend-on sur la Rive-Sud.

La loi 73 prévoit qu'une telle corporation sera administrée par deux représentants de chacune des municipalités participantes. Elle établira elle-même ses règlements et décidera de son plan de transport.



Charny défraie actuellement 15 pour 100 des coûts du transport en commun pour la rive-sud. Mais seulement 1 pour 100 de sa population utilise l'autobus, soutient le conseil municipal.

La boutique AMOUR INC.
Place Laurier, tél.: 653-6063
Nous vous invitons à notre
DEFILE DE MODES
dans le mail nord de
Place Laurier, mardi
le 12 septembre à 14h.
Spécialité:
Moyennes et fortes tailles.
14 1/2 à 32 1/2
14 à 24
36 à 52

UNE COIFFURE PERSONNALISEE

Salon LA TOISON D'OR enr.g.
318, St-Olivier - 523-2544
Votre beauté, notre souci

EVITEZ LES ENNUIS DE L'HIVER GRACE AUX

'DEPANNEURS'
VENTE SPECIALE

- construction en acier robuste;
- excellente qualité;
- prix spécial en quantité.

PRIX DE DETAIL, LA PAIRE

\$9.95

mutual steel CORPORATION

37 nord, boul. Pierre-Bertrand
Ville Vanier - 628-2022

Offre en vigueur jusqu'au 30 septembre 1978

Ciné Québec

RÉTROSPECTIVE MAURICE PROULX

11, 12, 13, 14, SEPTEMBRE 1978
Auditorium
Institut de technologie agricole
100, 1^{ère} Rue
La Pocatière.
entrée libre

Lundi 11 septembre	Mercredi 13 septembre	Judi 14 septembre	21h30
20h En pays neufs 1934-1937 66 mn Sainte Anne de Roquemare 1942 20 mn	20h Le percheron 1946 20 mn Le lin du Canada 1947 41 mn Les ennemis de la pomme de terre 1949 10 mn Jeunesse rurale 1951 30 mn	19h30 Une journée à l'exposition provinciale 1942 21 mn Congrès marial d'Ottawa 1950 20 mn Marguerite Bourgeois 1954 21 mn Le cinquantenaire des caisses populaires 1951 21 mn	21h30 Ski à Québec 1950 20 mn Waconichi 1955 20 mn Les îles de la Madeleine 1956 30 mn Au royaume du Saguenay 1957 29 mn

Les grands domaines de Charlevoix (1)

En été, le président Taft dirigeait les Etats-Unis de sa maison de Murray Bay

par J.-Thérèse LEGENDRE

Depuis que Charlevoix s'est découvert une vocation touristique, tous ceux qui y viennent (ou presque) sont fascinés par les nombreuses et luxueuses résidences d'été qui sont en grande majorité groupées entre Cap-à-l'Aigle et Pointe-au-Pic, dans ce que l'on appelait autrefois "Murray Bay".

Si, de plus en plus aujourd'hui, ces grandes maisons d'été deviennent propriétés de Canadiens français, il n'en fut pas toujours ainsi. Du milieu du 19e siècle, où les premières de ces résidences furent construites, jusqu'au début des années '60, elles appartenaient presque toutes à des familles de langue anglaises (américaines, anglaises et canadiennes-anglaises).

Cette présence a naturellement influencé la vie de ce secteur de Charlevoix. Tous les étés, de nombreuses personnes étaient engagées par les familles anglaises qui appréciaient particulièrement la politesse de Charlevoisiens.

Les premiers

Bien qu'il soit difficile d'établir avec certitude l'année où furent construites les premières maisons d'été à Murray Bay, il semble que ce soit vers 1846. Le colonel William Bushy Lambe et sa famille auraient été les premiers estivants à construire une résidence d'été dans le secteur de Charlevoix, située précisément au-dessus de la côte du quai à Pointe-au-Pic où se trouve actuellement la maison du Dr R. Smith.

Jusqu'en 1900, plusieurs autres familles de langue anglaise "découvrirent" Murray Bay et s'y installèrent pour l'été. En 1867, l'ancêtre du Manoir Richelieu, le Chamard Lorne Louise, fut construit et acquis en 1898 par la compagnie Richelieu Ontario dont Sir Rodolphe Forget était le président. Vers 1900, cet hôtel fut démolit et on y construisit sur les mêmes terrains le premier Manoir Richelieu (en bois). Il fut incendié en octobre 1928 et, huit mois plus tard, on inaugura en juin 1929 le manoir actuel, construit en plein hiver à l'intérieur d'une sorte de coquille de bois érigée pour protéger les ouvriers des rigueurs de l'hiver.

Entre-temps, de 1890 à 1905, à mesure que les résidences d'été étaient construites nombreuses, quelques hôtels d'une cinquantaine de chambres chacun ont été bâtis et aménagés pour recevoir les touristes dont le nombre grandissait également, et qui avaient moins la "bougeotte" que ceux d'aujourd'hui puisqu'ils demeuraient souvent un mois ou plus au même endroit. Ces hôtels portaient les noms de Riverside, DuBerger, Warren et Château Murray (ce dernier existe toujours).

En 1894, le président des Etats-Unis, William Howard Taft, est venu à Murray Bay et y fit construire une superbe résidence qui fut bientôt flanquée (vers 1900) de deux autres maisons appartenant à la famille,

dont Charles Taft, le frère du président. Ses fils viennent encore chaque été. La première maison du président ayant été détruite par un incendie, elle fut reconstruite en 1940 et existe toujours.

Durant les années où il fut président des Etats-Unis, M. Taft, aussi surprenant que cela puisse paraître, dirigeait donc son pays durant les mois d'été à partir d'un tout petit village de Charlevoix, Pointe-au-Pic, alors que son seul lien direct avec les Etats-Unis était un mince fil télégraphique longeant le fleuve et susceptible de se briser à tout moment.

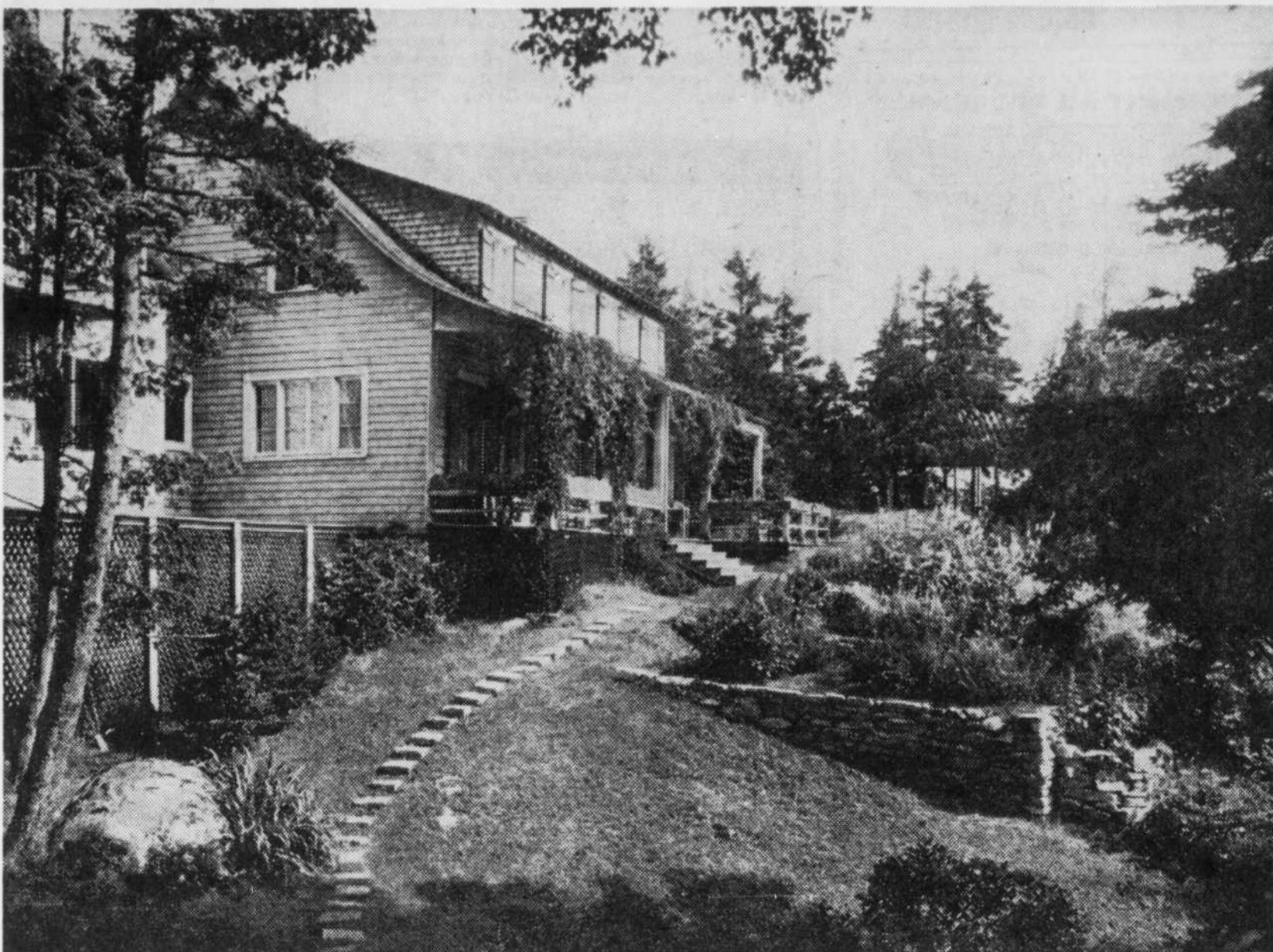
L'histoire raconte que le président Taft était un homme de haute stature et pesait au-delà de 200 livres. Ayant un jour donné un de ses complets à une mère de famille, il s'informa peu après s'il lui avait été de quelque utilité. "Certainement, de lui répondre la femme, j'ai pu en tirer deux pantalons pour mes garçons, deux robes pour mes filles et le veston a servi à faire une voile pour la chaloupe de mon mari."

Les personnes qui travaillaient pour les familles "anglaises" n'ont pas été exploitées, affirme-t-on, elles étaient bien traitées, considérées comme des amis et recevaient des cadeaux pour le jour de l'An. Il se trouve actuellement à Pointe-au-Pic des personnes qui profitent encore, et ceci depuis des dizaines d'années, des rentes que leurs anciens employeurs, autrefois résidents des maisons d'été et depuis longtemps décédés, leur avaient assurées.

Que ce soit à Pointe-au-Pic ou Cap-à-l'Aigle, les "Anglais" participaient aux activités locales et prenaient plaisir à intégrer la vie de la communauté. Ils s'efforçaient d'apprendre le français. Une anecdote confirme cette situation: les protestants anglais arrivaient souvent, en début d'été, avant que leur temple soit ouvert pour la saison; ministre en tête, ils se rendaient alors à l'église catholique de Pointe-au-Pic et ils "priaient avec ferveur", affirmant des témoins de l'époque.

Toujours au sujet de l'église protestante de Pointe-au-Pic, l'histoire raconte qu'un prêtre occupant un poste important dans la hiérarchie catholique de Charlevoix aurait menacé d'excommunication les ouvriers qui travaillaient, en 1867, à la construction du temple protestant. Cent ans plus tard, le curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Pointe-au-Pic a participé à l'office qui a marqué le centenaire de ce temple, à côté des révérends Brown, Moore, Mackay et Anido.

Sir William Hume Blake, avocat et écrivain de Toronto, à qui on doit la traduction anglaise de Maria Chapdelaine, a voulu être enterré à Pointe-au-Pic à côté de l'église protestante. Sur une plaque dans l'église, on peut lire: "Je veux que mes cendres reposent le long du beau fleuve Saint-Laurent, parmi les gens que j'ai tant aimés."



Construite au début du siècle, la maison d'été du président Taft.

A Cap-à-l'Aigle, la venue des premières familles anglaises semble s'être faite un peu différemment. A la fin du 19e siècle, elles venaient par bateaux (ils arrivaient au quai de Cap-à-l'Aigle) et logeaient dans des pensions de famille. Peu à peu, elles construisirent des maisons d'été.

Un fait à remarquer: c'est probablement à Cap-à-l'Aigle que demeurent encore le plus grand nombre de familles anglaises dans ces maisons d'été. On y retrouve des personnes âgées, souvent octogénaires, qui venaient déjà lorsqu'elles étaient enfants avec leurs familles et qui y reviennent toujours. Elles ont très bien su s'intégrer à la vie de la communauté. A Cap-à-l'Aigle, ceux qui y demeurent depuis toujours affirment que si ces familles disparaissaient, "il nous manquerait quelque chose: elles font presque partie de notre patrimoine".

Des domaines

Dans la région de Murray Bay, il

ya déjà eu près de 200 maisons d'été dont plus de la moitié avaient reçu le titre de "résidences" à cause de leur grandeur, de la beauté de leur architecture et de l'importante vie sociale qui s'y déroulait.

Il y eut aussi quelques domaines dont la plupart furent morcelés, tel le domaine Fish. Par contre, le domaine Cabot existe toujours. En dehors du secteur "Murray Bay", il y eut entre autres deux domaines très importants: le domaine Forget de Saint-Irénée et la seigneurie des Eboulements.

Le domaine Forget comprenait une dizaine de bâtisses dont le château qui, à l'époque de sa construction, en 1901, était la seule maison de Saint-Irénée à jouir de l'électricité grâce à un puissant dynamo. Sir Rodolphe Forget recevait, dans son château, de nombreux personnages illustres dont le duc de Kent. Ce domaine, qui a fortement marqué la vie de Charlevoix au début du 20e siècle, existe toujours et vient d'être acquis par l'Ecole de

musique de Charlevoix qui veut y réaliser un centre musical et artistique. Le château a cependant été rasé par un incendie, le 20 novembre 1965.

La seigneurie des Eboulements, dont la première partie du manoir existe toujours, fut construite en 1766 par Pierre Tremblay, deuxième possesseur de la seigneurie concédée à Pierre Lessart en 1683. Couvrant à ses débuts une superficie de plus de 70 milles carrés, cette seigneurie, propriété des frères du Sacré-Coeur depuis 1946, a été transformée en un vaste domaine servant, chaque été, comme camp de vacances pour les jeunes garçons de 10 à 14 ans.

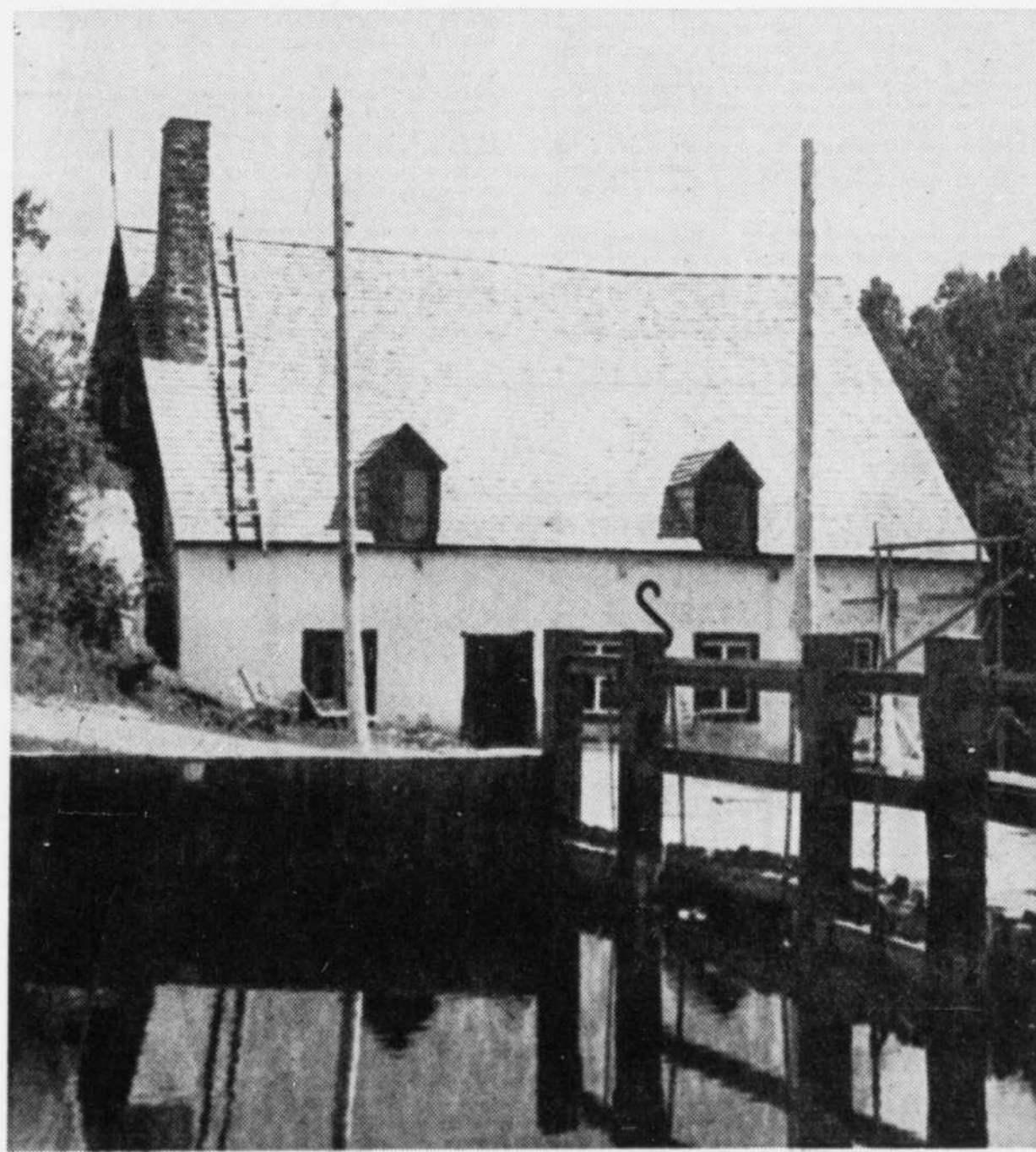
Le vieux moulin banal, voisin du manoir, est en parfait état de conservation et il appartient à la famille Molson.

Ces domaines, châteaux, résidences d'été ont fortement marqué la vie de Charlevoix durant une partie du 19e siècle et la première demie du 20e. Ils ont fait connaître

Charlevoix et lui ont donné sa popularité.

Charlevoix et en particulier Murray Bay, difficilement accessibles à l'époque des Taft, Kennedy, Chamard, Blake, Coverdale, Forget, Routhier, Robb et Fitzpatrick, se prétaient bien aux longs séjours estivaux des familles qui venaient souvent de très loin pour jouir de la nature et de l'hospitalité de Charlevoix. C'était par bateaux qu'elles arrivaient dès le début de juin avec de lourdes caisses de vêtements et parfois accompagnées de toute une armée de domestiques, nurses, femmes de chambre, valets, etc. "C'était comme un deuxième jour de l'An", disent ceux qui ont connu ces "débarquements" amicaux.

S'il existe toujours de nombreuses résidences d'été dans ce secteur de Charlevoix qu'on appelait Murray Bay, la vie y a bien changé tout comme les propriétaires. Dans un deuxième article, il sera question de ce nouvel aspect du tourisme charlevoisien.



Le moulin de Pierre Tremblay, un souvenir qui faisait partie de la seigneurie des Eboulements, aujourd'hui propriété de la famille Molson.



Une annexe du Manoir Richelieu.